



**COMPTE - RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL DE QUARTIER AUBERT
DU 1er MARS 2021**

NOMS & Prénoms	Invités	Prés.	Abs.	Abs. Exc.
Mme BERTHIER	X	X		
Mme BORDIGNON	X		X	
M BRILLAULT	X		X	
M DELEPIERRE	X			X
M FAVAREL	X	X		
M GRAS	X	X		
M HERBIN	X	X		
Mme KELLY	X	X		
M KONSDORFF	X	X		
M LEBRUN	X			X
M LEGRAVIER	X	X		
M MORIN	X	X		
Mme ROLLAND	X	X		
M ROSPINI-CLERICI	X	X		
Mme SÉVELY	X	X		
M TOLEDANO	X		X	

Préambule

- Tous les sujets abordés lors la réunion précédente ne seront pas traités ce jour ; par exemple la mobilité (auto, vélo, piéton, stationnement, projet Cœur de Ville), sujet commun à tous les CDQ. Il y aura une réunion spécifique au mois d'avril en présence des élus. Un PCDU (*) est en cours dont on attend la restitution du rapport le mois prochain. Il donnera des éléments factuels pour définir les finalités des projets de mobilité.

- Monsieur le Maire a souhaité apporter des sujets complémentaires pour ouvrir le débat et obtenir des avis et des réponses des CDQ ; ouverture d'un débat sur l'extension du stationnement payant aux zones blanches et sur la limitation de vitesse sur la commune.

Ordre du jour :

Madame Berthier, VP du CDQ Aubert, précise le déroulé de la réunion en 3 points :

- Tous les sujets de l'ordre du jour envoyé le 19 février autour des thématiques :
 - Urbanisme
 - Sécurité
 - Points à débattre à la demande de la mairie
 - Environnement
- Les idées d'animation du quartier
- Les sujets à prévoir pour le prochain CDQ

Ordre du jour

1. Urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accès piétons Nord-Sud pour les habitants du quartier situé au nord du parc Aubert ✓ Préservation du caractère piétonnier du "chemin des écoliers" ✓ Usage du parking en face clinique PII
2. Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Intersection chemin des écoliers et rue Moxouris à sécuriser ✓ Point verre dangereux pour les piétons rue de Marly ✓ trottoirs dégradés et dangereux
3. Points à débattre avec les habitants du quartier en vue d'un vote au prochain CDQ	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Extension du stationnement payant ✓ Réduction de la vitesse ✓ Emplacement des boîtes à livres
4. Environnement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Installation de composts communaux ✓ Jardins potagers partagés ✓ Aires de jeux pour enfants vs aires spécifiques pour les chiens ✓ Propreté autour du Centre Commercial

I. Les points de l'ordre du jour

1. Urbanisme

1. Accès piétons Nord-Sud pour les habitants du quartier situé au nord du parc Aubert, vers le Centre Commercial Parly II

Rappel : Le Parc Aubert est la propriété de l'hôpital Mignot, il est mis à disposition du public. Il est entretenu par la Mairie dans le cadre d'une convention signée en avril 1982, d'une durée de 30 ans, renouvelable par tacite reconduction tous les 3 ans. Elle arrive à échéance le 20 avril 2021. La convention entre l'hôpital et la municipalité est en cours de réactualisation.

Points discutés

- À ce jour, aucune piste cyclable n'est prévue pour traverser le parc Aubert
- Dans le cadre de la réactualisation de la convention, l'allée Nord-Sud pourrait être rénovée ;
 - ⇒ Il est demandé aux membres du CDQ Aubert de faire des propositions sur l'aménagement de l'allée Nord/Sud. Par exemple des propositions sur l'état du revêtement de sol (boueux en cas de pluie, ...)
- Aménagement d'espaces dans le parc Aubert : il existe 3 courts de tennis dans le parc. Il est prévu d'en remettre un en état pour l'usage du personnel de l'hôpital et un second à disposition des administrés avec un dispositif multisport. Le dernier devrait également être à la disposition de la commune et de ses habitants.
 - ⇒ Quelles propositions d'aménagement pouvons-nous faire ? Il est demandé d'émettre des idées acceptables dans le cadre de la convention, dans un délai d'un mois pour les faire remonter à la mairie.
Par exemple : terrain multi sports, table de pique-nique, toilettes publiques, espace de divagation pour les chiens, aires de jeux pour enfants,...

2. Préservation du caractère piétonnier du "chemin des écoliers"

Rappel : dans le cadre du PCDU, il n'est pas prévu à ce stade d'itinéraire cyclable par la sente des écoliers afin de préserver un espace sécurisé entièrement dédié aux piétons.

Point discuté :

- Volonté du CDQ de garder un espace sécurisé dédié aux piétons et de ne pas l'intégrer dans un itinéraire cyclable et de ne pas en faire une route d'accès pour les véhicules.

3. Usage du parking en face clinique PII utilisé le jour (du lundi au vendredi), inutilisé la nuit et peu le week-end

Rappel : Le parking sis rue MOXOURIS est mis à disposition de la clinique de PARLY II, dans le cadre d'une convention d'occupation moyennant une redevance. La modification de l'affection de ce parking est possible, sur arbitrage politique. Mais il implique de dénoncer la convention actuelle, et de prévoir la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle d'accès pour réguler son occupation, dans le cadre du stationnement payant.

Point discuté :

- Proposition du CDQ d'une utilisation partagée ; par exemple, en faire un parking visiteurs pour des habitants du quartier.

⇒ Ce sujet sera soumis à M. Le Maire.

2. Sécurité

1. Intersection chemin des écoliers et rue Moxouris à sécuriser

Rappel : Proposition d'installer une barrière à l'entrée Sud de la sente (côté clinique de Parly II) et d'une signalisation appropriée.

Points discutés :

- Le chemin se termine directement sur la route devant l'entrée de la Clinique de Parly 2 et non pas sur un trottoir (danger pour les enfants qui arrivent parfois vite en vélo ou en trottinette).

- La rue Moxouris est à sens unique à partir de l'avenue Dutartre, et elle passe à double sens à partir du site d'Enedis. Monsieur Gras constate régulièrement que plusieurs véhicules remontent intégralement la rue Moxouris en sens interdit (et donc les enfants qui arrivent du chemin des Écoliers ne regardent pas dans toutes les directions).

⇒ Il propose plusieurs solutions : accentuer la signalisation (avec un flash par exemple, un marquage de sens interdit sur le sol), une zone 30, de couper la haie, de convertir la rue en zone partagée piéton, auto, vélo.

2. Point verre dangereux pour les piétons rue de Marly

Point discuté :

- Monsieur Gras souligne qu'il y a un problème de visibilité pour les piétons qui traversent à hauteur du rond-point de l'intersection de la rue Moxouris et de la rue de Marly (proche BNP). Il n'y a pas de trottoir, un container à verre cache la vue aux piétons et aux poussettes, c'est dangereux.

⇒ Il est demandé si l'on peut réfléchir à des idées pour régler ce problème.

Exemple : déplacer le container à verre (du ressort de VGP), pour le rapprocher d'une zone plus proche d'habitations

3. Trottoirs dégradés et dangereux : rues de Marly et Moxouris, et avenue Charles De Gaulle

La municipalité hérite d'une situation très mauvaise : aucun entretien n'a été fait et certains sujets totalement ignorés (chaussées, réseaux enterrés, trottoirs, etc.). Il faudra prioriser les interventions mais une part importante du budget de la commune sera consacrée à ces sujets sur les 5 années qui viennent.

Diagnostic des trottoirs (état des bordures) réalisé : 1ère fois dans la vie de la commune. Plan de rénovation en cours de définition avec pour objectif d'y consacrer une partie du budget voirie sur la mandature.

3. Points à débattre avec les habitants du quartier en vue d'un vote au prochain CDQ

1. Extension du stationnement payant

Rappel : il s'agit d'installer le stationnement résidentiel dans les rues qui aujourd'hui restent gratuites.

L'idée de la consultation est de prendre la température sur la sensibilité des habitants en vue de passer en stationnement résidentiel l'ensemble de la ville, à un rythme à construire avec eux.

- * Une bonne partie de la ville est déjà en stationnement résidentiel (équité)
- * Le dispositif a permis de retrouver de la capacité de stationnement (15 à 20% de places en plus) et d'éviter les véhicules ventouses
- * Il permet une meilleure organisation de l'espace public (en particulier le marquage au sol protège mieux les bateaux des maisons qui en ont)
- * Les recettes sont consacrées au développement des mobilités douces et à l'entretien de la voirie

L'objectif est de recueillir les avis des habitants des zones blanches actuelles :

Rue des Chênes, du Parc, Jeanne Léger, du Château, du Chesnay, des Marronniers, des Tilleuls, des Cytises, Louis Pelin

Points discutés

- ⇒ Les membres du CDQ sont invités à faire une enquête de voisinage sur le stationnement payant généralisé à toutes les rues de la commune, pour recueillir des avis, et les faire remonter à monsieur le Maire.

- Le stationnement des motos

- Monsieur Morin souligne 2 points embêtants concernant le stationnement :
 - Les véhicules du concessionnaire BMW se garent en permanence rue Moxouris. Dans quel cadre ? Ont-ils des abonnements résidentiels, si oui pourquoi ?
 - Le stationnement des motos sur les trottoirs de la rue Moxouris et qui ne paient pas leur stationnement car n'est rien prévu pour elles ; idem pour les motos garées devant la Clinique de Parly 2, qui encombrent les trottoirs et obligent les piétons à marcher sur la rue

- Les réponses :
 - Il existe des places dédiées aux motos à certains endroits de la copropriété de Parly 2 ; par exemple une place de parking dédiée peut accueillir 4 motos.
 - Il y a effectivement un problème de civilité : on pourrait envisager une action pédagogique et la mise en place de dispositifs car il y a beaucoup de motards au Chesnay-Rocquencourt ; par exemple : créer des espaces motos aux bons endroits dans le cadre du schéma de mobilité globale de la ville
- ⇒ Mettre le sujet motos à l'ordre du jour pour la réunion d'avril avec pour objectif premier de faire un recensement des parkings/espaces motos existants et identifier des lieux pour en installer de nouveaux
- ⇒ Faire des propositions concrètes à monsieur le Maire

2. Réduction de la vitesse

La vitesse est un enjeu majeur de toutes les communes afin de préserver la sécurité des piétons et des cyclistes. Apaiser les vitesses fait partie du programme de la municipalité et des thèmes de l'étude Plan Communal des Déplacements Urbains (PCDU).

Points discutés :

- **Sur la vitesse à 30 km/h :** la vitesse est un sujet abordé par tous les CDQ, qui ont cité de nombreuses rues et signalé une vitesse excessive de certains bus. Monsieur le Maire souhaite avoir le sentiment des CDQ sur une éventuelle généralisation de zones 30 dans la ville.
 - ⇒ Il est donc demandé aux membres des CDQ de prendre la température auprès de leurs voisins sur l'option d'un passage de la commune à 30 km/h.
 - ⇒ On fera voter chaque quartier sur ce sujet

- D'autres alternatives seront également étudiées lors des prochains CDQ :

- Le CDQ aimerait connaître les zones accidentogènes de la commune pour évaluer les zones à risques
- Le 30km/h n'est pas nécessaire partout, on peut identifier les points chauds (sorties écoles/collège, de supermarchés, lieux de passage des vélos ou piétons), et les axes où les véhicules roulent trop vite (ex : Avenue Charles de Gaulle)
- Quelles solutions pour contrôler la vitesse? exemple de dispositifs : radars, contrôles de police plus fréquents, feux qui passent au rouge si > 50 km/h, panneaux lumineux qui affichent la vitesse, dos d'âne, ...

Conclusion : avant de passer en zone 30, on pourrait d'abord faire respecter le 50

3. Emplacement des boîtes à livres

Une boîte à livre est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, favorisant ainsi l'accès à la culture. C'est un projet solidaire, qui favorise le lien social, par l'échange de livres entre particuliers. C'est aussi un projet écoresponsable, car il favorise le partage et le don.

Les 7 boîtes seront installées de manière privilégiée dans des lieux de passages et réparties sur l'ensemble du territoire selon le maillage détaillé ci-après. Leur contenu sera contrôlé régulièrement par l'équipe de la bibliothèque, dans le cas où des stocks importants ou des ouvrages inadaptés auraient été déposés.

Les boîtes seront réalisées par les ateliers municipaux, en bois imputrescible et fermées par un plexiglas, avec, dans un premier temps, mise en place de livres par la bibliothèque. Des agents de la bibliothèque vérifieront ponctuellement que les livres qui y sont placés sont bien conformes.

L'ensemble du projet, réalisé par le menuisier de la Ville, représentera un coût global de près de 2 500 € correspondant au coût des matériaux.

Points discutés : l'emplacement de la boîte à livre de notre quartier

- 2 propositions ont été faites par le service culture qui demande au CDQ de voter :
 - Parvis de l'église St-Germain : **3, voix pour**
 - À côté du portail du parc Aubert (côté église St Germain): **6 pour, 1 abstention**
- Autres propositions du CDQ :
 - place Dutartre : **7 voix pour** (plus centré, près de l'école, mais à côté d'un point verre : problème de place et de visibilité)

4. Environnement

1. Installation de composts communaux

La Ville va étudier le compostage dans un premier temps dans l'école. Pour ce qui concerne les particuliers, il faut se rapprocher de Versailles Grand Parc. Chaque personne en logement individuel peut en installer facilement. Pour les logements en copropriété, VGP peut se déplacer et aider à la mise en place. Dans le cas où une copropriété n'aurait aucun espace commun, une prise de contact avec la mairie pourra s'avérer nécessaire (mais cela devrait être très rare).

Plus d'info: <https://www.versaillesgrandparc.fr/vos-demarches/gestion-des-dechets/en-route-vers-le-zero-dechet/>

Points complémentaires :

- Le compostage est plus compliqué dans les copropriétés ; se rapprocher de VGP** pour s'informer sur les solutions en copropriété.
- Proposition de dossier pédagogique à inclure dans le Mensuel de la commune sur le compostage et voir si VGP a déjà des éléments de communication sur ce sujet.
- L'arboretum prend des déchets verts et biodégradables, à condition d'avoir un abonnement.

2. Jardins potagers partagés

- Il en existe plusieurs sur la commune, dont un projet qui se met en place dans le quartier de Rocquencourt.
- De nombreux projets ont été lancés par la Ville qui a présenté 6 projets dans le cadre du budget participatif écologique de la Région Île-de-France dont celui d'un projet de jardin partagé.
- Voir le site <https://budgetparticipatif.smartidf.services/project/le-budget-participatif-ecologique-2eme-session/selection/vote-des-franciliens>

3. Aires de jeux pour enfants vs aires spécifiques pour les chiens

Une partie concerne la réglementation pour les chiens tenus en laisse. L'autre partie concerne la place de l'animal en ville. Pour retrouver un équilibre, afin que les administrés puissent profiter pleinement des parcs sans peur de marcher sur une crotte, des espaces de divagations des chiens sont à l'étude où l'oubli du ramassage sera moins gênant même s'il sera également demandé. La réglementation évolue afin que les chiens soient tenus en laisse et des actions seront menées afin de responsabiliser les maîtres.

Points discutés :

- Comment interdire l'accès aux chiens à certains sites dont ceux dédiés aux enfants et aux familles (jardins de la mairie, espace en face de la médiathèque, plaine de jeux dans la forêt de Fausses-Reposes) que les propriétaires utilisent pour promener leurs animaux ?
- Ces espaces ne sont pas nettoyés après le passage des chiens.
- Pourrait-on proposer plus de distributeurs de sacs ?

4. Propreté autour du Centre Commercial

Points discutés :

- Les abords du centre commercial sont souvent sales (déchets de restauration à emporter, masques usagés), en particulier après les week-ends.
- Serait-il pertinent de connaître et peut-être d'augmenter la fréquence des tournées de ramassage des déchets, et en prévoir une tous les lundis matin ?
- Pour information, la société Nicollin n'a pas le marché d'entretien des trottoirs, mais de la voirie (des rues).
- Monsieur Herbin souhaite savoir si la mini-déchetterie sur la route de St-Germain est toujours ouverte, et si oui à quels horaires ?
Voir le site de la mairie :

<http://www.lechesnay-rocquencourt.fr/D%c3%a9chetterie/160/193>

II. Idées d'animation du quartier

1. Comment faire vivre le quartier Aubert

Quelques idées discutées :

- Madame Berthier propose d'avoir des commerces de proximité, par exemple une boulangerie et/ou une boucherie (à la place du bâtiment de la Société Générale par exemple).
- Il existe déjà un lieu convivial : le café Natali au 30 rue Moxouris qui propose des repas aux personnes âgées.
- Organiser une « Fête du Parc » que reliera de façon plus large les habitants des zones pavillonnaires et des résidences collectives ? Étude de faisabilité selon la population du quartier ?
- Pourrait-on avoir une carte détaillée du quartier ?
- Création d'un groupe WhatsApp pour les membres du CDQ Aubert ;
 - ⇒ chacun doit donner l'autorisation de communiquer son numéro de portable aux autres membres.

III. Les sujets à prévoir pour prochain CDQ

1 - Questions des membres du CDQ

- Pourrait-on avoir des informations sur le devenir du site d'Enedis ? Le terrain est privé et sera peut-être cédé à un promoteur ?
- Avoir des informations sur le devenir du site du centre de formation de la police.
- Pourquoi y a-t-il une benne à déchets verts devant le château du parc Aubert ?
- Peut-on avoir une copie de la convention qui lie l'hôpital Mignot et la mairie au sujet du parc Aubert ?

2 – Autres sujets

- **Route de Mantes / D307 - Plaintes nombreuses et diverses :**
Voie départementale pour laquelle la Ville n'est pas à la manœuvre (responsabilité du Département). Le rôle de la Mairie est de faire remonter les plaintes et les besoins. Le dialogue est ouvert avec le Département afin d'apaiser les vitesses, rendre plus urbaine cette voie depuis le rond-point avec la Celle Saint-Cloud jusqu'à la fin de la limite communale à Rocquencourt.
- **Nuisances sonores de particuliers**
Les voisins du 36 Bis avenue du Parc ont recommencé les fêtes depuis 1 semaine, avec musique, beaucoup d'allées et venues, bonbonne de gaz hilarant sur le trottoir, filles sortant en bikini d'une voiture avec des hommes ce matin N'hésitez pas à en reparler si vous pouvez pour faire avancer les choses !

* PCDU : Plan Communal de Déplacements Urbains

**VGP : Versailles Grand Parc